

# **P**rogramme de développement des investissements (PDI)

*Le Programme de développement des investissements (PDI) aide les compagnies canadiennes à trouver l'investissement dont elles ont besoin. Instauré en 1985, il contribue à attirer des investissements qui rendent le Canada plus innovateur et qui en font un meilleur compétiteur sur le plan mondial. Le PDI fait la promotion active des investissements sous forme de nouvelles usines et d'équipements, de co-entreprises ou de partenariats stratégiques. Il cherche plus spécialement à dénicher des investissements qui amènent de nouvelles technologies, un facteur clé pour créer des emplois et de nouvelles possibilités économiques.*

*Le PDI tente de répondre aux besoins spécifiques des entreprises canadiennes à la recherche de sources étrangères d'investissement et de technologie. Il aide les investisseurs étrangers qui s'intéressent déjà au marché canadien (ou nord-américain) et ceux qui n'avaient pas encore pensé à investir ici.*

*Le PDI est un programme coopératif auquel participent Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, Industrie, Sciences et Technologie Canada et Investissement Canada.*